

**INSCRIPTION :**  
**DOSSIER ADMINISTRATIF 0-18 ans**  
**Valide du 01/09/2020 au jusqu'au 31/08/2021**

Madame, monsieur,  
Chers parents,

Ce dossier annuel, à renseigner pour chaque enfant, est valable sur l'ensemble de l'année scolaire.  
***Il vous permettra après son acceptation par nos services (sous un délai de 15 jours en moyenne), de procéder aux inscriptions municipales le concernant (restauration, accueils périscolaires, Moussaillons, Passeports...), à compter de leur ouverture.***

**Modalités :**

***Inscriptions ouvertes jusqu'au vendredi 31 juillet :***

☒ **Depuis le portail famille**, sur votre espace personnel [www.genas.fr](http://www.genas.fr) - en complétant le formulaire d'inscription au dossier administratif annuel.

L'ensemble des pièces administratives **obligatoires** (justificatif de domicile de moins de trois mois –hors facture de téléphone mobile (refusée); deux doubles-pages (soit quatre pages du carnet de vaccination...) sera à scanner et à joindre au dossier.

☒ **Au Guichet Unique** (sur prise de rendez-vous au 04 72 47 11 11) en complétant le dossier administratif annuel ci-joint, également téléchargeable depuis le portail famille.

**À noter :** Dans le cas où vous auriez déjà effectué une démarche d'inscription scolaire de votre enfant auprès du Guichet Unique pour la rentrée 2020 / 2021, votre dossier administratif est déjà enregistré auprès de nos services.

**Attention :**

- ⇒ Tout dossier incomplet ne pourra être traité.
- ⇒ L'inscription sera rejetée si la famille est redevable d'une facture impayée (Ville et/ou Elicor).
- ⇒ Seule la validation de cette inscription permettra l'accès aux autres inscriptions.

**Information inscriptions périscolaires :**

⇒ Ouverture des inscriptions périscolaires à partir du mardi 7 juillet (modalités et documents communiqués ultérieurement).

Vous souhaitant un bel été et une rentrée espérée sereine,

Cordialement,

Direction de la politique éducative locale

Pièce jointe : dossier administratif

Page suivante : comment créer mon inscription sur le portail famille

Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
BP 206 - 69741 Genas cedex  
Téléphone : 04 72 47 11 11  
Télécopie : 04 78 90 70 35  
[guichet.unique@ville-genas.fr](mailto:guichet.unique@ville-genas.fr)

Horaires d'ouverture du guichet unique de la ville :

Lundi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Mardi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Mercredi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 00 – 17 h 00
Jeudi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 19 h 00
Vendredi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Samedi :	9 h 00 – 12 h 00

## Zoom sur une inscription sur le portail famille : famille fictive

### ⇒ Page d'accueil personnelle :

**PORTAIL FAMILLE DE GENAS** SIMPLIFIER LA VIE, C'EST NOTRE NATURE

Bonjour Madame ANANAS.  
Dernière connexion le 04/06/2020 à 16:58

**MON ESPACE**  
Pruné ANANAS  
8 Rue du 24 Aout  
69800 Saint-Priest  
04 72 47 11 66  
06 06 06 06 06  
h.chellit@yahoo.fr

**MON TABLEAU DE BORD**  
Dernières demandes | Mon compte | Pièces justificatives | Coordonnées | Edition de documents

**MA FAMILLE**  
Réservations | Créer une inscription

**MEMBRES FOYER**  
Cerise | Clementine | Pêche  
Pomme | Brugnon

**CONTACTS**  
Catherine | Séverine

### ⇒ Exemple de création d'une inscription souhaitée (valable pour toutes les inscriptions) :

Sélectionner « Créer une inscription » ; puis l'inscription à réaliser et suivre la démarche jusqu'à finalisation.

**MA FAMILLE**  
Réservations | Créer une inscription

**CRÉER UNE INSCRIPTION**

Brugnon	Dossier Administratif 1er sept. 2020 au 31 août 2021	▶
Brugnon	Passeport découvertes, Ateliers 2019 ->2020	▶
Cerise	Dossier Administratif 1er sept. 2020 au 31 août 2021	▶
Clementine	Dossier Administratif 1er sept. 2020 au 31 août 2021	▶
Pêche	Accueil en remplacement du temps scolaire	▶
Pêche	Accueil midi avec repas tiré du sac	▶

Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
BP 206 - 69741 Genas cedex  
Téléphone : 04 72 47 11 11  
Télécopie : 04 78 90 70 35  
[guichet.unique@ville-genas.fr](mailto:guichet.unique@ville-genas.fr)

Horaires d'ouverture du guichet unique de la ville :

Lundi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Mardi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Mercredi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 00 – 17 h 00
Jeudi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 19 h 00
Vendredi :	8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
Samedi :	9 h 00 – 12 h 00